

dial

diffusion de l'information sur l'Amérique latine

47, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS - 75006 PARIS - FRANCE - TÉL. (1) 46.33.42.47

CCP 1248.74-N PARIS - Du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30

Hebdomadaire - n° 1319 - 23 juin 1988 - 3 F

D 1319 HONDURAS: L'ARMÉE DANS LES CAMPS DE REFUGIÉS SALVADORIENS

L'interminable conflit salvadorien, toujours sans issue, se solde par des dizaines de milliers de paysans réfugiés, en particulier au Honduras voisin (cf. DIAL D 891, 1074 et 1249). Les retours au pays ne sont encore que l'exception (cf. DIAL D 1271). Dans le dossier ci-dessous, la population des camps de Colomoncagua, San Antonio et Mesa Grande raconte le climat permanent de suspicion voire d'exactions contre les réfugiés de la part de l'armée hondurienne.

Note DIAL

1. Interventions de l'armée hondurienne dans les camps de réfugiés de Colomoncagua et de Mesa Grande

DÉCLARATION DES RÉFUGIÉS SALVADORIENS

Le 23 avril de cette année, à 8 H 45 du matin, dans le sous-camp Callejón du camp de réfugiés salvadoriens de Colomoncagua, des soldats honduriens ont assassiné avec leurs armes réglementaires Santos Sáenz Vigil, âgé de 63 ans, qu'ils ont blessé d'une balle dans le dos. Cette personne se trouvait alors occupée à des tâches agricoles menées dans le camp. Le vieux Sáenz Vigil est mort deux heures plus tard, les poumons éclatés. Lors de l'identification du cadavre par le lieutenant, les autres soldats honduriens, sous les reproches de la population, ont menacé celle-ci de grenades et de coups de fusil.

Le mardi 26 du même mois, des soldats honduriens qui surveillent le camp de Mesa Grande ont interdit le passage des véhicules sur la route qui relie les camps, en menaçant de saisir les véhicules, d'arrêter les chauffeurs et les passagers réfugiés et de les conduire au commandement militaire à 500 mètres de Mesa Grande.

Dans le camp de Colomoncagua se sont aussi produits les faits suivants:

a) le 27 avril, à 9 H 30 du soir, des soldats de la surveillance du camp ont pénétré dans les exploitations agricoles du sous-camp Callejón; puis ils ont tiré des coups de feu pendant environ vingt minutes dans les sous-camps Progreso, Vegas, Copinol et Callejón, ce qui s'est soldé par une brebis tuée.

b) Le 1er mai, dans la matinée, une volontaire de l'agence Catholic Relief Service a été interpellée par des agents des migrations, conduite au commandement militaire et soumise à des questions sur le personnel international. Ils ont menacé d'arrêter toute personne des agences internationales qui viendrait voir les réfugiés. Alors que la représentante du Haut commissariat pour les réfugiés de l'ONU se trouvait à Colomoncagua, elle n'a fait aucune démarche pour faire libérer la volontaire de Catholic Relief Service.

c) Le 2 mai, à 9 H 30 du soir, M. Francisco Aeras chargé du dépôt de Caritas et son auxiliaire ont été détenus par une patrouille sous les ordres d'un lieutenant. L'intervention a eu lieu au dépôt de Caritas installé au village de Colomoncagua.

Les militaires les ont frappés et menacés de mort; ils ont tiré sur l'épouse de Francisco Aeras qui a réussi à se sauver par l'arrière du dépôt. Les deux prisonniers ont passé la nuit à la prison communale, les mains attachées. C'est le lendemain à 8 H 30 qu'ils ont été remis en liberté sur intervention du Père Iván et de Soeur Irma. Un peu plus tard un examen fait par le médecin du programme d'aide a confirmé des traces de coups sur le thorax et sur la bouche.

Pendant tous ces événements, les représentants du Haut commissariat pour les réfugiés de l'ONU n'ont pas donné signe de préoccupation ni aide quelconque aux membres de l'agence d'aide, alors qu'ils avaient entendu les coups de feu et entendu aussi l'employé de Caritas frapper à leur porte en appelant à l'aide, car leur bureau se trouve en face du dépôt de Caritas.

Devant ces faits, comme réfugiés de Colomocagua, Mesa Grande et San Antonio, nous nous adressons à l'opinion nationale et internationale pour dire ceci:

1) Nous condamnons cet assassinat et les faits rapportés ici qui montrent au monde la guerre non déclarée que font les militaires honduriens contre les réfugiés salvadoriens. Une fois de plus, malheureusement, et au prix d'une vie se confirment nos dénonciations sur l'absence totale de respect des droits de l'homme, ainsi que sur la nécessité d'une plus grande vigilance et présence des organisations humanitaires dans les camps de réfugiés.

2) Nous dénonçons la participation de l'armée hondurienne aux opérations militaires de l'armée salvadorienne le long de la frontière entre le Honduras et El Salvador, en mettant ainsi en danger les réfugiés de San Antonio et de Colomocagua.

3) Nous dénonçons la répression militaire, la guerre psychologique, les enlèvements, les perquisitions et les assassinats. Tout cela a pour seul objectif de nous obliger à quitter ces lieux de refuge, alors que la guerre en El Salvador non seulement n'est pas terminée mais s'aggrave de plus en plus.

Pour toutes ces raisons, comme réfugiés de Colomocagua, San Antonio et Mesa Grande, nous lançons un appel urgent à l'opinion nationale et internationale:

1) Nous demandons aux peuples et aux gouvernements qui aiment la paix de se déclarer solidaires de nos communautés, et d'exiger des militaires et du gouvernement du Honduras le respect de notre droit à la vie.

2) Le Haut commissariat pour les réfugiés de l'ONU doit renforcer sa présence dans les camps car la situation l'exige, et il doit défendre nos droits avec plus de dignité.

3) Nous exigeons encore plus aujourd'hui que les représentants du Haut commissariat et le personnel des agences internationales restent vingt-quatre heures sur vingt-quatre à l'intérieur des camps.

4) Vu ce qui s'est passé et la militarisation croissante de la zone où nous sommes, nous demandons la visite d'une délégation de l'ONU (Organisation des Nations-Unies), de l'OEA (Organisation des Etats américains) de la CEE (Communauté économique européenne) et de la Commission internationale de vérification des accords de paix d'Esquipulas II, pour qu'elle constate notre situation.

Coordination de Colomocagua, Mesa Grande et San Antonio
le 6 mai 1988

2. Témoignage sur l'incident à la Caritas

Le 2 mai, à 9 H 30 du soir, l'employé de la Caritas Francisco Aeras était en train de travailler au dépôt de la Caritas dans le village de Colomocagua, en face du bureau du Haut commissariat pour les réfugiés de l'ONU. Il y avait avec lui sa femme et un aide de la Caritas quand est arrivé un groupe de gens qui appelaient derrière la porte. Comme dans le passé il y avait eu des tentatives de vol au dépôt, l'employé a refusé d'ouvrir en croyant que c'étaient des voleurs.

Les gens du dehors lui ont dit d'éteindre la lumière à cause du couvre-feu. Il a répondu qu'il allait le faire aussitôt après le travail. Ils ont continué à appeler en disant qu'ils étaient des militaires. L'employé a répondu en leur disant de revenir avec leur lieutenant pour confirmer que c'était vrai.

Quelques minutes après une patrouille est arrivée avec le lieutenant à sa tête qui s'est mis à cogner dans la porte en essayant de l'ouvrir à coups de pied. Voyant cela, les employés de la Caritas se sont éloignés de la porte pour éviter le danger.

Quand les militaires se sont rendu compte qu'on ne leur ouvrirait pas la porte, ils ont ouvert le feu sur le dépôt. La femme de Francisco Aeras a réussi à s'échapper par une autre porte pour chercher refuge dans le bureau de la Caritas. Elle a raconté que les soldats avaient tiré sur elle dans la rue.

Après être entrés de force dans le dépôt, les militaires ont frappé Francisco et son aide en les jetant par terre, en les plaquant à la paroi mains en l'air, en les menaçant de mort et en les accusant de faire de la subversion. Ils leur ont attaché les mains dans le dos et ils ont violemment poussé Francisco en dehors du dépôt, dans la rue. Dans sa chute il est arrivé jusqu'à la porte du bureau du Haut commissariat pour les réfugiés. Il a crié pour appeler les gens à l'intérieur mais personne n'a ouvert la porte.

En arrivant sur place, le coordinateur de la Caritas de Colomocagua et le représentant de la direction de la Caritas de Santa Rosa de Copán, le P. Iván, ont trouvé Francisco couché sur le ventre dans la rue. Ils ont aussitôt commencé à négocier sa libération mais ils ont dû accepter son transfert à la prison communale. Le lieutenant a fait savoir qu'il allait envoyer le lendemain les deux prisonniers à Marcala, à la caserne du 10e bataillon d'infanterie, pour interrogatoire.

Francisco est resté toute la nuit en prison les mains attachées. Le 3 mai, à 6 H 30 du matin les représentants sont allés discuter avec les militaires pour la libération des prisonniers et empêcher leur transfert à Marcala. Le lieutenant a commencé par refuser puis a finalement accepté la libération.

Un examen fait par le médecin du programme d'aide a confirmé les traces de coups sur le thorax et sur la bouche.

Pendant tous ces événements, les représentants officiels du Haut commissariat pour les réfugiés n'ont donné aucune aide aux membres de la Caritas. L'un d'eux a déclaré avoir eu peur en entendant les coups de feu puis les coups frappés à leur porte, alors que c'était l'employé de la Caritas qui demandait de l'aide.

Colomocagua, le 3 mai 1988

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, nous vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)